

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES DE VENTE 2014

Les conditions mentionnées ci-après régissent toutes les relations entre nos clients et STRADUS INFRA SA, pour autant que d'autres dispositions ne soient pas prises par écrit. En outre, l'acheteur ou le donneur d'ordre reconnaît renoncer à ses propres conditions générales de vente éventuelles.

GÉNÉRAL

- **Tarif**

Ce tarif est valable à partir du 01/03/2014 et remplace tous les tarifs précédents. Tous les prix mentionnés s'entendent hors TVA.

STRADUS INFRA SA se réserve le droit de modifier les prix mentionnés et ne peut être tenu responsable des éventuelles erreurs d'impression dans le tarif.

Les produits dont les prix ne figurent pas dans ce tarif, peuvent être obtenus par projet sur demande. Tous les enlèvements et commandes seront fait sous les conditions générales de vente.

- **Validité des prix**

Les prix et conditions sont valables pour toutes les commandes exécutées en 2014. Les commandes qui sont passées en 2014, mais dont l'exécution continue en 2015, peuvent subir une adaptation des prix pour 2015.

Pour les enlèvements sur un des dépôts de STRADUS, une remise de 2.85€/tonne sera prise en décompte.

- **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement mentionnées sur les offres et commandes de STRADUS INFRA SA sont d'application.

- **Suppléments**

Tous les suppléments pour charge incomplètes, retour des marchandises et palettes, les attentes lors des déchargements, les emballages incomplets, ... sont repris sous les conditions logistiques.

- **Frais de mise en production**

Vu le coût élevé de la mise en production de petites quantités et des commandes urgentes, nous nous voyons obligés, sans exception, d'inclure des frais.

Nous ne pouvons plus accepter des commandes sur base de quantités présumées. Notre département de vente doit disposer d'un planning de fourniture du chantier et ce à fortiori pour des produits spéciaux (pavés lavés, bordures lavées, chapelles, éléments de coin, et autres produits spéciaux). Seulement sur base de ce planning de fourniture, nous pouvons mettre la commande en production.

À la fin du chantier toutes les marchandises, non retirées par le client, seront facturées. Ces marchandises peuvent rester pendant une durée de 3 mois sur nos dépôts comme propriété de l'acheteur.

Si la quantité de fabrication est inférieure aux quantités ci-dessous, un frais de mise en fabrication de 625 € sera facturé.

Quantité minimum :

Pavés : 750 m²

Dalles : 500 m²

Bordures : 250 mc

- **Différence de couleur**

Un bon nuançage des couleurs s'obtient à partir de 30 m².

Comme nos produits sont uniquement fabriqués sur base de matières premières naturelles, des différences de couleur dans une seule ou plusieurs productions ne sont pas à exclure. Ces différences de couleur ne peuvent jamais être invoquées pour justifier un refus de nos produits ou une réduction de prix.

Sous certaines conditions climatologiques, des efflorescences de chaux peuvent se produire à la surface des produits en béton. Celles-ci n'ont toutefois aucune influence sur la qualité des produits. A la longue, la pluie et l'usure auront raison de ces efflorescences. Ici non plus, les efflorescences ne peuvent pas justifier le refus des produits, ni une réduction du prix.

CONDITIONS LOGISTIQUES

Enlèvements

- **Comment passer votre commande**

Afin d'assurer l'enlèvement des matériaux souhaités dans les meilleures conditions, nous vous demandons de nous transmettre vos commandes par écrit (fax ou mail) au minimum 24 heures à l'avance.

Nous vous prions de mentionner clairement le numéro d'offre ou de la commande, le lieu de chargement et le moment de l'enlèvement.

- **Annulations et changements**

Les enlèvements pour le lendemain ne peuvent plus être changés après 14 h. Tous les frais pour l'annulation ou changement tardif seront facturés au client.

- **Risques**

Pour tous les enlèvements à nos dépôts, STRADUS INFRA SA n'est pas responsable pour les dégâts éventuels à vos possessions.

LIVRAISONS

- **Comment passer votre commande**

Afin d'assurer une livraison des matériaux souhaités dans les meilleures conditions, nous vous demandons de nous transmettre toutes vos commandes par écrit (fax ou email) :

=>commandes **par charge complète des produits** au minimum 24h à l'avance. Pour une livraison 1^{ière} heure (déchargement entre 7h et 8h du matin), toujours réserver avant 10 heures le jour antérieure à la livraison.

Veillez toujours nous communiquer l'heure et date de la livraison, l'adresse de livraison et les données (n° de téléphone ou Gsm) du poseur, chef de chantier ou votre client.

- **Annulations et changements**

Les livraisons pour le lendemain ne peuvent plus être changés après 14 h. Tous les frais pour l'annulation ou changement tardif seront facturés au client.

- **Retours**

Si lors d'une livraison des marchandises sur le lieu de destination autres marchandises ou palettes doivent être retournées à STRADUS INFRA SA, veuillez l'indiquer clairement sur le bon de commande. Ces retours ne seront effectués qu'avec l'accord du dispatching STRADUS INFRA SA, en fonction du planning routier du camion. (Conditions et suppléments retours voir ci-dessous)

- **Suppléments type de camion uniquement pour produits Infra**

Chaque type de camion a sa propre capacité de chargement assorti d'un éventuel supplément :

Camion grue	Max. 25 tonnes	Pas de supplément
Camion plateau ou à bâche	Max. 29 tonnes	Pas de supplément

- **Supplément pour charge incomplète INFRA**

Un supplément est compté par charge incomplète :

Chargement moins de 6 tonnes	€ 120
Chargement de plus de 6 et moins de 23 tonnes	€ 60

- **Supplément lieu de déchargement supplémentaire**

Pour plusieurs lieux de déchargement, les conditions suivantes sont d'application:

Le 1 ^o lieu de déchargement	Pas de supplément
Le lieu de déchargement supplémentaire	€ 60

- **Suppléments "temps d'attente" avant déchargement**

S'il faut attendre avant de pouvoir décharger les marchandises à l'endroit de déchargement, les suppléments suivants sont d'application (pour tous les types de camions):

Attente < 30 minutes	Pas de supplément
Attente > 30 minutes	€ 15 par quart d'heure

Retours

- **Retour des marchandises Infra**

Les marchandises seront reprises retour uniquement en accord avec STRADUS et selon les conditions suivantes :

Les marchandises ne sont pas abîmées et dans leurs emballages originaux et intacts
Les marchandises ont été livrées ou enlevées maximum 3 semaines avant leur retour
Les marchandises sont des produits standard (pas de marchandises qui sont fabriquées sur commande ou des produits spéciaux)

- **Supplément pour retour**

Supplément administratif: 12,5 € par retour

Supplément de transport: sera déterminé par le dispatching STRADUS INFRA SA selon le poids et la distance.

Marchandises fabriquées sur commande:

Les marchandises qui sont pourvues de *** sur les offres et commandes sont uniquement fabriquées sur commande et seront obligatoirement retirées par le client. Ces marchandises ne seront jamais prises retour.

Specials:

STRADUS INFRA SA a une gamme élargie de marchandises spéciales : aménagement de place et de rue, séparateurs de parking, des dalles et pavés spéciaux, éléments linéaires et ralentisseurs de vitesse.

Les retours de ces marchandises sont uniquement possibles après l'accord du Service de Vente de STRADUS INFRA SA.

- **Retour des palettes cautionnées**

Les palettes cautionnées sont uniquement reprises et créditées à 11,50 €/pc sous les conditions suivantes:

=> les palettes sont des palettes cautionnées EURO ou avec leur identification d'origine.

=> les palettes sont en bon état et correctement empilées.

Description	Dimensions	Garantie	Identification sur palette
Palette cautionnée EURO	120 x 80	€ 12,50	EURO
	135 x 90	€ 12,50	MKAV 135 x 90
	105 x 105	€ 12,50	MKAV 105 x 105
	105 x 105 HH	€ 12,50	MKAV 105 x 105 HH
	80x90	€ 12,50	MKAV 80x90
Palette perdue	Différent dim.	Pas de garantie	Pas d'identification

PLAINTES

- **Plaintes logistiques**

Les plaintes de livraisons (livraison tardive, mauvais endroit, frais d'attente, ...) doivent être mentionnées au dispatching STRADUS INFRA SA au plus tard 24h. après la livraison. Les frais d'US aux plaintes logistiques doivent toujours être introduits par écrite.

- **Plaintes de qualité**

Les plaintes à propos de défauts visibles pouvant être constatés au moment de la livraison, doivent être introduites par écrite avant qu'elles soient placées. La plainte est irrecevable si les marchandises dont elle fait objet ont été placées.